



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 19 DECEMBRE 2024

20241219_CA10 – Convention d'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) dans les quartiers prioritaires pour 2025-2027 et accord cadre de la gestion urbaine de proximité

Le Conseil d'Administration de LIMOGES HABITAT s'est réuni le jeudi 19 décembre 2024 à 16 heures 30 dans les locaux du siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

Ont participé :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président

Mesdames Martine BOUCHER, Danielle DUVALET, Marie HERNANDEZ, Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Samia RIFFAUD, Samantha ROLLAND et Annie SCHWAEDERLE, Administratrices

Messieurs Georges DAMIANO, Rachid EL BOUTAYBI, Jean-Yves ESTOUP, Laurent GUERY, Jean-Marie LAGEDAMONT, Jean-François LANDRON, Michel NYS, Patrick PIMPAUD, et Eric SCHALTEGGER, Administrateurs

Monsieur Cédric JOSEPH, Direction Départementale des Territoires, représentant le Commissaire du Gouvernement

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absents excusés :

Monsieur Xavier TRACOU, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Madame Sarah GENTIL, Administratrice, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur René ARNAUD, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur LAGEDAMONT

Monsieur Philippe CHADELAS, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur ESTOUP

Monsieur Franck LETOUX, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur PIMPAUD

Monsieur Jacky BOUHIER, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame DUVALET

Messieurs Dominique RENAUDIE et Gérard RUMEAU, Administrateurs

Monsieur Raphaël ALARCON, Secrétaire du Comité Social et Economique

Monsieur Bernard BEAUBREUIL, représentant Alliance Offices Habitat

La séance est ouverte à 16 heures 30 sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Considérant la mise à jour des documents cadres du contrat de ville souhaitée par les différents partenaires, Convention cadre Gestion Urbaine de Proximité (GUP) et Convention d'utilisation de l'abattement de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB),

Considérant les enjeux du contrat de ville à intégrer par Limoges habitat au plan d'action triennal en contrepartie de l'abattement de TFPB,

Considérant les actions déployées par Limoges habitat incluant l'effacement des graffitis du patrimoine de Limoges habitat, la sécurisation des chantiers et les projets de résidentialisation,

Considérant le nombre de logements de Limoges habitat assujettis à l'abattement de TFPB, représentant un abattement d'environ 2 millions d'euros, et l'obligation du bailleur de justifier l'affectation de ces dépenses par quartier sur une base annuelle,

Vu le rapport présenté,

Le Conseil d'Administration délibère,

- Autorise la signature des documents relatifs à la Convention d'utilisation de l'abattement de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) et à l'accord cadre Gestion Urbaine de Proximité (GUP).

Formalités de publicité effectuées
le

20 DEC. 2024

Pour extrait conforme,

Limoges, le **20 DEC. 2024**

LA PRESIDENTE

Catherine MAUGUIEN-SICARD

